

Envoyé en préfecture le 29/01/2025

Reçu en préfecture le 29/01/2025

Publié le 29.01.25

ID : 011-211104088-20250123-5192025-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE VERZEILLE 519/2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Vote par procuration : 0

Date de la convocation : 13/01/2025

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Laurence MAURI, Pierre-Jean VILASI, Jacky CROIBIER, Rachel RIVAL, Martine LARREGOLA, Mohamed SABRI

Absente excusée : Cynthia COURRIEU,

Absent : Ludovic BERAÏL.

Secrétaire de Séance : Pierre-Jean VILASI.

Le vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire.

OBJET : Ouverture de crédit d'investissement M57

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une ouverture de crédit pour le règlement d'achats d'investissement engagés, conformément à la loi 96-314 du 12 avril 1996 – art 69 du titre VII qui donne la possibilité aux communes de procéder aux dépenses d'investissement avant le vote du BP 2025 et dans la limite de 25% des crédits inscrits au budget de l'exercice précédent non compris les produits afférents au remboursement de la dette.

LE CONSEIL OÙ CET EXPOSÉ ET APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Décide l'ouverture de crédit à la section d'investissement pour un montant maximum de 25% des crédits inscrits au budget de l'exercice précédent non compris les produits afférents au remboursement de la dette, soit un maximum de 99 282.71 €.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

En mairie le 23/01/2025

Le Maire Christian AUDIER



Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6, rue Pitot 34063 MONTPELLIER Cedex 2 ; téléphone : 04 67 54 74 10) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr/>